

16516

Jacqueline Marie
le 4 - 9 - 46

21 P 519 521

ACTE DE DISPONITION

Mort en Déportation

12 7 MAI 2010

NOM ^{MR} NACHMANN _{MR}

MICHEL

Prénoms : Elisabeth

née le 18 août 1908

Chambrin
Alain

F
JK.

Vu la signification a nous faite le onze septembre mil neuf cent quarante-sept d'un jugement rendu en la chambre du conseil du tribunal civil de la Seine le vingt cinq juillet mil neuf cent quarante-sept nous transcrivons ici le dispositif dudit jugement par ces motifs dit et déclare que le deux s'out mil neuf cent quarante-deux, est décédée à Pithulvières (Loiret) Elisabeth M I C H E L, domiciliée à Boulogne-Billancourt, soixante-trois, rue de Billancourt, date et lieu de naissance, filiation et état matrimonial non régulièrement établis. - Dit que le présent jugement tiendra lieu d'acte de décès de la sus nommée, qu'il sera opposable aux tiers dans les termes de l'article quatre vingt onze du code civil. - Ordonne la transcription du dispositif du présent jugement sur les registres courants de l'Etat civil de la commune de Boulogne-Billancourt. - Dit qu'une mention sommaire figurera à la suite de la table annuelle des registres de l'année du décès. - Transcrit, le treize septembre mil neuf cent quarante-sept, huit heures trente minutes par nous, Léon Pingon, adjoint au Maire de Boulogne-Billancourt, officier de l'Etat civil par délégation. -

[Signature]

N° 364

M I C H E L
Elisabeth
Jug. Décl. *[Signature]*

HAUTS-DE-SEINE
VILLE DE
BOULOGNE
BILLANCOURT
PHOTOCOPIE CERTIFIÉE CONFORME
à l'ORIGINAL
Boulogne Billancourt, le 19 MAI 2010
L'Officier d'Etat civil délégué *[Signature]*

C O P I E.

Ministère des Prisonniers
Réfugiés et Réfugiés

REPUBLIQUE FRANÇAISE 19277
Modèle A.

Direction de l'Absent

Sous-Direction des Fichiers
et Statistiques

CERTIFICAT



Certifié conforme à l'original
le 29 JUIN 1942
Le Commissaire

Le Chef du Service des Fichiers des DÉPORTÉS POLITIQUES certifie, qu'après des documents que possède son service que

Madame NACHMANN née Michel Elisabeth né le 13-8-03 à Mannheim a été internée à TITHIVIERS du 21-7-42 au ~~XXX~~ 2-8-42 date de sa déportation avec enfant Ruth-----
Le présent certificat a été délivré pour valoir ce que de droit.

Nom & adresse de

l'Intéressé:

Monsieur Nachmann
63 rue de Billancourt
Boulogne sur Seine

Pour le Sous-Directeur des Fichiers

et Statistiques

Le Chef du 2. Bureau

P.O.

signature illisible

Paris, le 28-6-45

cachet

DIRECTION DE L'ÉTAT-CIVIL ET
DES RECHERCHES

PARIS, le

23 Juin 1947

Bureau de l'Etat-Civil
Déportés

Le MINISTRE des ANCIENS COMBATTANTS
et VICTIMES DE GUERRE

Réf. E.C.D./2

16.516

à
Monsieur le Procureur de la République
près le Tribunal de 1ère Instance
de la Seine - CHAMBRE DU CONSEIL-
PARIS

Par lettre en date du 13 Mai 47, référence
vous m'avez communiqué pour avis une Requête déposée à votre Par-
quet par M. Maître DREYFUS tendant à la déclaration ju-
diciaire de décès de M.

adame NACHMANN née MICHEL Elisabeth, née
le 13 Août 1903 à Villantagne (vallantagne) connaître que les seuls
renseignements en possession de mes services sont les suivants :

- Arrêté le 16.7.1942
- Interné le 16.7.1942
- Déporté le à Pithiviers
2.8.1942 à AUSCHWITZ

Les dispositions des articles 87 à 90 du Code-Civil n'é-
tant pas applicables en l'espèce en raison de la nationalité étran-
gère du disparu, et du fait que le convoi de déportés dont il fai-
sait partie est arrivé à destination à AUSCHWITZ
je laisse le soin au Tribunal de faire application de la loi du
22 Septembre 1942, modifiée par l'Ordonnance du 5 Avril 1944.

En tout état de cause, si le Tribunal décidait de rendre
un jugement déclaratif de décès, il conviendrait, à mon avis, de
fixer la date de décès au 7.8.42 soit 5 Jours après
le départ du camp d'internement en France et le lieu de décès
à AUSCHWITZ lieu de destination du convoi dont
le disparu faisait partie.

C'est en effet la règle suivie par mes services lorsqu'ils
sont saisis d'une demande de régularisation de l'Etat-Civil d'un
Israélite de plus de 55 ans ou de moins de 14 ans, cas où ils éta-
blissent un acte de décès en se basant sur la documentation concer-
nant les camps de déportés israélites, d'après laquelle les dépor-
tés de cet âge étaient systématiquement exterminés dès leur arrivée
au camp, soit approximativement 5 jours après leur départ de France.

Pour le MINISTRE et par délégation

Le CHEF du Bureau de l'Etat-Civil
Déportés

P.S. en retour le dossier que
vous m'avez communiqué.

EC SP 73
474

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE LA GUERRE

Cabinet du Ministre

Exécution de la circulaire
du 18 Mars 1946

REPUBLICQUE FRANÇAISE
 MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS
 15, RUE DE LA FORTIFICATION - PARIS-16^e
 30 JUIL 1946
 N° 626241

16516

Demande formulée en vue d'obtenir
la régularisation de l'Etat-Civil d'un
"Non-entré"

1ère Partie (Renseignements sur le "Non-entré"

Nationalité (Française ou étrangère)

N, O, M. NACHMANN
(en lettres capitales)

Prénoms : Elisabeth

Date de naissance { Jour : 13
Mois : août
Année : 1903

Lieu de naissance } Localité : Mannheim
Département : Allemagne

Domicile au moment de la mobilisation, de la déportation ou de l'incorporation { Localité : Boulogne / Seine
Rue : rue de Billancourt
Numéro : 63
Département : Seine

Pour les militaires indiquer ci-contre { Le Régiment :
le 1er Stalag ou
Oflag avec le n°
du Prisonnier :

Indiquer ci-contre s'il s'agit d'un prisonnier militaire, d'un travailleur du Service Obligatoire, d'un travailleur volontaire, d'un déporté politique, d'un déporté racial, d'un Alsacien Lorrain incorporé dans l'armée allemande..... } Déporté racial

Indiquer ci-contre, s'il y a lieu, le faux nom pris dans la Résistance par le non-entré .

Indiquer ci-dessous les précisions sur la capture ou l'arrestation et sur les renseignements parvenus depuis ce moment. Joindre une copie certifiée conforme par le Maire ou le Commissaire de Police des témoignages écrits parvenus à la famille :

Arresté par la Police Française le 16 juillet 1942 à son domicile.

2ème Partie - Renseignements sur le demandeur

N O M

NACHMANN

Prénoms:

Hermann

(en lettres capitales)

(Localité: (

(Rue: (

(Numéro: (

(Département: (

Boulogne / Seine
de Billancourt
63
Seine

Pour les parents indiquer
ci-contre le degré de
parenté avec le Non-rentré

mar

Nombre d'enfants vivants du Non-rentré:

1 (dépnté)

Indiquer ci-contre si la famille du Non-rentré
perçoit la délégation de solde ou des allocations
militaires.

non

A Boulogne / Seine le 7 juin 46

Le Demandeur

Signature:

Nachmann

3ème Partie - Certificat du Maire ou du Commissaire de Police.

Le Maire ou le Commissaire de Police de Boulogne / Seine certifie que
les renseignements qui figurent sur la présente demande sont exacts et que
M. M. Nachmann n'a pas reparu à son domicile depuis le 16 juillet 1942

A Boulogne le 15 juin 1946

Le Maire ou Commissaire de Police

du domicile du Non-rentré,

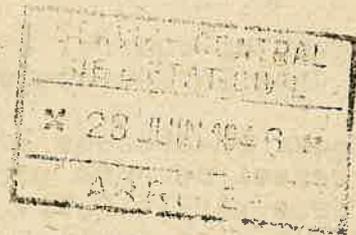
Signature et cachet



Remarques - Joindre à la présente demande:

- un extrait de l'acte de naissance du Non-rentré sur papier libre;
- un extrait de l'acte de mariage (s'il y a lieu) du Non-rentré sur papier libre.

Renvoyer la présente demande au Service de l'Etat-Civil du Ministère des
Anciens Combattants et Victimes de Guerre, 37, rue de Bellechasse, à PARIS 7°.



MINISTÈRE
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

X.179

Paris, le 26 MARS 1959
139, rue de Bercy - 12°

DIRECTION DES STATUTS
ET DES SERVICES MEDICAUX
Sous-Direction des Statuts
de Combattants
et de Victimes de Guerre
Bureau des Déportés et des
Statuts Divers

Le Ministre des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre,

à Monsieur le Chef de la Mission Française
de Liaison auprès du Service International
de Recherches
AROLSEN, Kreis Waldeck
(Allemagne)

DSD/R.Do - CH/MJ
2ème Bureau - Statuts

16576
209

OBJET : Demande de renseignements concernant
Madame NACHMANN née MICHEL Elisabeth
le 13 août 1903 à MANNHEIM

REFER. : Votre lettre n° 56.472 CD/YZ du 4 novembre 1958
BNFR

Par lettre ci-dessus rappelée, vous avez bien voulu me demander de
vous communiquer les renseignements en ma possession concernant
Madame NACHMANN née MICHEL Elisabeth

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame NACHMANN a
été arrêtée le 17 juillet 1942, internée au Vélodrome d'Hiver,
transférée le 21 juillet 1942 au camp de PITHIVIERS et déportée le
2 août 1942 en direction du camp d'AUSCHWITZ.

P. LAMOTTE



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

SERVICE INTERNATIONAL DE RECHERCHES

Arolsen (Waldeck) Allemagne

INTERNATIONAL TRACING SERVICE

Arolsen (Waldeck) Germany

INTERNATIONALER SUCHDIENST

Arolsen (Waldeck) Deutschland

No. 127010

Certificate of Incarceration

Inhaftierungsbescheinigung

Certificat d'Incarcération

Ihr Akt.-Z.:
Votre Réf.:
Your Ref.:

Unser Akt.-Z.:
Notre Réf.:
Our Ref.:

T/D

127010

Name Nom Name	NACHNAME geb. MICHEL	Vornamen Prénoms First names	Elisabeth	Staatsangehörigkeit Nationalité Nationality	nicht angegeben
Geburtsdatum Date de naissance Date of birth	13.8.1903	Geburtsort Lieu de naissance Place of birth	Mannheim	Häftlingsnummer No. de prisonnier Prisoner's No.	nicht angegeben
Namen der Eltern Noms des parents Parents' names	nicht angegeben				

It is hereby certified that the following information is available in documentary evidence held by the International Tracing Service.

Es wird hiermit bestätigt, daß folgende Angaben in den Unterlagen des Internationalen Suchdienstes aufgeführt sind.

Il est certifié par la présente que les informations suivantes se trouvent dans la documentation détenue par le Service International de Recherches.

Name Nom Name	NACHNAME	Vornamen Prénoms First names	Elisabeth	Staatsangehörigkeit Nationalité Nationality	nicht angeführt
Geburtsdatum Date de naissance Date of birth	13.8.1903	Geburtsort Lieu de naissance Place of birth	Mannheim	Beruf Profession Profession	nicht angeführt
Namen der Eltern Noms des parents Parents' names	nicht angeführt				

Zuletzt bekannter ständiger Wohnsitz Dernière adresse connue Last permanent residence	nicht angeführt				
wurde eingeliefert in das Konzentrationslager est entré au camp de concentration has entered concentration camp	XXXXX	Sammelager Pithiviers	Häftlingsnummer No. de prisonnier Prisoner's No.	nicht angeführt	

am le on	nicht angeführt	von venant de coming from	nicht angeführt		
----------------	------------------------	---------------------------------	------------------------	--	--

Kategorie, oder Grund für die Inhaftierung Catégorie, ou raison donnée pour l'incarcération Category, or reason given for incarceration	"Juden"				
Überstellt Transféré Transferred	am 2. August 1942 aus Kl. Auschwitz				

Befreit/Entlassen am Libéré/Relâché le Liberated/Released on	nicht angeführt				
--	------------------------	--	--	--	--

Bemerkungen
Remarques
Remarks

Ein Fotoausweis liegt nicht vor. Er wird daher nicht in der Lage, die Ausstellung einer Sterbeurkunde zu veranlassen.

Geprüfte Unterlagen
Documents consultés
Records consulted

Transportliste des Sammelagers Pithiviers.

NUR ZUR INFORMATION
À TITRE D'INFORMATION
FOR INFORMATION ONLY

MISSION FRANÇAISE DE LIAISON

17. Okt. 1950

67928

Transmis le: Az.:

Transmis à:

Arolsen,

Der ITS übernimmt für die Richtigkeit und Vollständigkeit des Inhalts der Dokumente, die zur Ausstellung dieser Bescheinigung verwendet wurden, keine Gewähr.

X Kopie an **Mission Française de Liaison**
auprès du S.I.R.
Arolsen



Das Original wurde mit gleicher Post an
Antragsteller: **Dr. Weiss, Stuttgart**

bitte wenden

